MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2012 DAC 734 Apposition d'une plaque commémorative à la mémoire de Olga Bancic 114 rue du Château (14e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Olga Bancic, dite Pierrette, est une immigrée roumaine, juive et communiste, née en mai 1912 à Kichinev, en Roumanie. Très jeune, elle commence à travailler comme matelassière et s'engage activement dans des luttes ouvrières. Elle participe à des grèves, ce qui lui vaut d'être arrêtée à plusieurs reprises par la police roumaine et emprisonnée. Son arrestation en 1933, lors de manifestations dénonçant la montée d'Hitler au pouvoir lui vaut plusieurs mois d'emprisonnement.

En 1938, elle s'exile en France. Elle s'engage alors dans l'aide aux républicains espagnols. Elle épouse Alexandre Jar, ancien des Brigades internationales et donne naissance en 1939 à une fille, Dolorès.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, Olga Bancic demande à être affectée au mouvement des Francs-tireurs Partisans Main d'Œuvre Immigrée, (F.T.P. M.O.I.). Sous le pseudonyme de Pierrette, Olga Bancic y est d'abord responsable d'un service de liaison et gère ensuite le dépôt d'armement et la distribution des armes aux combattants en se rendant sur le lieu des affrontements.

Son mari est également un membre actif du F.T.P. M.O.I. Par mesure de sécurité, le couple décide de vivre séparé. Afin de pouvoir se consacrer entièrement à la Résistance, elle confie sa fille à une famille française.

Le 16 novembre 1943, elle est arrêtée rue du docteur Brousse à Paris par les brigades spéciales de la préfecture de police, en même temps que Marcel Rayman et Josef Sevec.

Au total soixante-huit membres des F.T.P. M.O.I. sont interpellés et vingt-trois d'entre eux sont emprisonnés pour être jugés. Malgré la torture, elle ne cède, ni ne concède le moindre renseignement. Avant le procès, des milliers d'exemplaires de l'Affiche rouge montrant le visage de dix d'entre eux sont placardés dans tout Paris. Olga Bancic, qui ne figure pas sur l'Affiche rouge, est la seule femme parmi les vingt-trois membres du groupe de Missak Manouchian alors jugés.

Le 19 février 1944, elle est condamnée à mort comme ses compagnons, par une cours martiale allemande réunie à Paris.

Deux jours plus tard, les vingt-deux hommes du groupe Manouchian sont fusillés au Mont Valérien tandis qu'Olga Bancic est transférée en Allemagne.

Emprisonnée à Stuttgart, elle est décapitée à la hache le 10 mai 1944.

Il est proposé de rendre hommage à cette grande figure de la Résistance en faisant apposer une plaque commémorative sur la façade de l'immeuble 114 rue du Château à Paris 14e, dont le texte est le suivant :

ICI VIVAIT

OLGA BANCIC,
RESISTANTE F.T.P M.O.I.
DE L'ILE DE FRANCE
MEMBRE DU GROUPE MANOUCHIAN
EXECUTEE PAR LES NAZIS
A STUTTGART LE 10 MAI 1944
A L'AGE DE 32 ANS
MORTE POUR LA FRANCE
ET LA LIBERTE

Ce projet est présenté sur la base de l'avis favorable du conseil syndical et sous réserve de validation de l'Assemblée générale des copropriétaires.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

2012 DAC 734 Apposition d’une plaque commémorative à la mémoire de Olga Bancic 114 rue du Château (14e).

Le Conseil de Paris

siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du par lequel M. le Maire de Paris soumet à son approbation l’apposition d’une plaque commémorative à la mémoire de Olga Bancic 114 rue du Château à Paris 14e ;

Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement en date du ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine Vieu-Charier au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de M. le Maire de Paris tendant à l’apposition d’une plaque commémorative à la mémoire de Olga Bancic 114 rue du Château à Paris 14e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : Ici vivait Olga Bancic, résistante F.T.P. M.O.I. de l’Ile de France membre du groupe Manouchian exécutée par les nazis à Stuttgart le 10 mai 1944 à l’âge de 32 ans morte pour la France et la Liberté.

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 2 082 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2012, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 12V00149 DAC.